



MARCHE HEBDOMADAIRE

LES MARDIS MATIN

Sous la Halle
-
Place de l'Eglise



SOMMAIRE

Conseils Municipaux	3-15
Résultats des élections régionales et départementales	16
Développement durable	17-18
Informations Municipales	19-24
Informations Sociales	25-26
Cublac au quotidien	27-28
Ecole	29-31
Milieu Associatif	31-35

Commission Communication

Responsable :

Marlène Mathou - Maire adjointe

mail : communication.mairiecublac@gmail.com

NOUVEAU À CUBLAC

**Place de l'église
2 jeudis matin par mois
De 9h à 13h**



Ce journal est intégralement réalisé par la commission communication et distribué par les élus dans chaque foyer Cublacois. En respect de la charte environnementale, ce journal est imprimé sur une machine recyclable à 100%, qui utilise une machine à froid (absence totale d'émission d'ozone, cartouches recyclables en container jaune).

Mairie :

☎ 05 55 85 22 89

📄 2 rue de la Liberté 19520 Cublac

Mail : mairie.cublac@wanadoo.fr

Site internet : www.cublac.correze.net

Horaires : lundi/mardi/jeudi/vendredi:

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

Mercredi : 8h30 - 12h00

Samedi : 9h00 - 12h00

Bibliothèque : 05 55 23 30 04

Horaires : jeudi de 14h00 à 16h30

samedi de 9h30 à 11h30

**Les élus sont à votre disposition
sur RDV à la Mairie.**

Groupe scolaire :

Ecole maternelle : 05 55 85 15 37

Ecole primaire : 05 55 85 23 79

Cantine : 05 55 85 17 54

Garderie périscolaire : 05 55 22 95 82

Services :

Transport à la demande : 05 55 74 20 13

Ronde des Oursons : 05 55 22 79 08

La poste : 05 55 85 23 00

Pharmacie : 05 55 85 19 49

Dentiste : 05 55 85 17 63

Infirmières : 05 55 24 38 58

Ass. Sociale : 05 55 93 79 20 sur RDV

N° vert solidarité : 0 800 00 19 19

Presbytère Terrasson : 05 53 50 02 72

Déchèteries :

St Pantaléon de Larche : 06 15 34 77 56

Condat sur Vézère : 06 34 16 04 80

Horaires : du lundi au samedi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

URGENCES - SOS MEDECIN- SAMU

15 ou 112

114 pour les personnes malentendantes

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

Violences Conjugales :

05 55 88 20 02 ou 39 19

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE
DU JEUDI 11 FÉVRIER 2021
A 20H30**

Présents : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS - Mme BLONDEL –
M. GILET – Mme MATHOU – MM. VIGNOT – PAJOT – Mme
ROUX – MM. BONNEFOND – FRAYSSE – Mmes ROPARTZ –
LAJUGIE – BOUZIDI – MM. DE SOUSA – LACOSTE –
Mme MATHOU-CHAUVINIAT – M. BOUTON.

Absentes excusées : Mme BONDU (procuration à M. GILET) –
Mme VALLAT (procuration à Mme MATHOU).
Secrétaire de séance : Jonathan BOUTON.

Le compte rendu de la séance du 10.12.2020 est adopté à l'unanimité.

1 – Conventions d'assistance à maîtrise d'ouvrage

- Travaux de restauration du Pont de la Cabane
- Travaux d'aménagement de la Rue Bayard

Les marchés des travaux ont été attribués. Deux conventions d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour assurer la phase de conception et le suivi de toutes les phases de travaux doivent être établies.

Corrèze Ingénierie propose **3 983,90 € HT, soit 10%**
du coût des travaux pour la restauration du Pont
de la Cabane.

Corrèze Ingénierie propose **11 304,61€ HT, soit 8,5%**
du coût des travaux pour l'aménagement de la Rue
Bayard.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'établir les conventions pour ces travaux et retient les propositions de Corrèze Ingénierie.

2 – Contrats et conventions.

- Convention avec l'association les Aristochats et subvention.

Les Faits

Le problème des chats errants, sans propriétaires, est récurrent. La gestion de ces chats est délicate et il est impératif de gérer leur population en maîtrisant leur prolifération. Un couple de chats non stérilisé peut théoriquement engendrer une descendance de plus de 20 000 individus en quatre ans.

Une solution : la stérilisation

Elle stabilise automatiquement la population féline qui continue de jouer son rôle de filtre contre les rongeurs. D'autre part, elle enrayer le problème d'odeur d'urine et de miaulements des femelles en période de fécondité.

Proposition de l'association : Les Aristochats.

Elle assure la mission de récupérer les chats errants signalés : les faire adopter si cela est possible ou les faire stériliser (les frais vétérinaires seront à la charge de la commune) pour les replacer ensuite dans leur environnement d'origine.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ladite convention et également de verser une subvention de 220€ pour soutenir cette initiative. En effet, tous les intervenants au sein de cette association sont bénévoles

• Contrat antiparasitaire - 2021.

Il convient de renouveler le contrat antiparasitaire (régulation des taupes, rongeurs, destruction des guêpes et frelons, blattes) avec les caractéristiques suivantes :

- Intervention à chaque fois que cela s'avère nécessaire ;
- Cotisation annuelle : 0,25 € TTC par habitant (1 750) et 0,25 € TTC par hectare de superficie communale (2 018), **soit 942,00€ TTC**
- Paiement des produits nécessaires ;
- Contrat valable pour 2021, reconductible de façon expresse dans la limite de trois ans.

3 – Demandes de subventions.

• Ecoles Numériques Rurales DETR 2021.

Depuis 2019, toutes les classes de primaire bénéficient d'un vidéo projecteur interactif, selon la demande de l'équipe enseignante.

En 2020, c'est l'une de deux classes de maternelle qui a été équipée.

***Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
décide la réalisation de cet achat, selon
ce plan de financement.***

Montant du projet TTC	3 000,00 €
Montant du projet HT (4 000 € HT maximum)	2 500,00 €
Subvention DETR (50% du HT)	1 250,00 €
Fonds propres de la Commune	1 750,00 €

• Passerelle le long de la rue du 8 Mai DETR 2021.

Ce projet de passerelle semble nécessaire afin de sécuriser les piétons.

Une subvention au titre de la DETR dans le cadre de l'opération « Aménagement sécuritaire pour les travaux sur les RD en traverse de bourg » est sollicitée.

***Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
décide la réalisation de ce projet selon
ce plan de financement.***

Montant du projet TTC	133 680,00 €
Montant du projet HT (200 000 € HT maximum)	111 400,00 €
Subvention DETR (40% du HT)	44 560,00 €
Fonds propres de la Commune	89 120,00 €

• Rénovation de la mairie phase « études » DETR 2021 : Projet énergétique

Une subvention au titre de la DETR dans le cadre de l'opération « Etude de faisabilité d'un projet », pour la phase études est sollicitée.

***Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
décide la réalisation de cette étude selon
ce plan de financement.***

Montant du projet TTC	3 360,00 €
Montant du projet HT (10 000 € HT maximum)	2 800,00 €
Subvention DETR (30% du HT)	840,00 €
Fonds propres de la Commune	2 520,00 €

• Achat de l'ancienne boulangerie DETR 2021.

La commune s'est positionnée pour l'achat de l'ancienne boulangerie pour un montant de 45 000 € (hors frais).

Une subvention au titre de la DETR dans le cadre de l'opération « Acquisition foncière » est sollicitée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cet achat et ce plan de financement.

Montant du projet (100 000 € maximum)	50 000,00 €
Subvention DETR (40%)	20 000,00 €
Fonds propres de la Commune	30 000,00 €

• Rue du 8 Mai chemin piétonnier « passerelle » Subvention au titre des amendes de police.

Une subvention au titre des « Amendes de police » est sollicitée pour la réalisation de la passerelle nécessaire dans le projet du chemin piétonnier le long de la rue du 8 Mai.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la réalisation de ce projet selon ce plan de financement.

Montant du projet TTC	135 120,00 €
Montant du projet HT	112 600,00 €
Amendes de police	11 500,00 €
Fonds propres de la Commune	123 620,00 €

• Projet de vidéo-protection par caméras - subvention au titre du FIPD 2021.

Une subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) est sollicitée pour sa réalisation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la réalisation de ce projet selon ce plan de financement.

Montant du projet TTC	83 532,00 €
Montant du projet HT	69 610,00 €
FIPD (80%)	55 688,00 €
Fonds propres de la Commune	27 844,00 €

• Rénovation énergétique de la mairie – Demande de subvention par le plan de relance : DSIL et Département 2021.

La Préfecture de la Corrèze a informé la commune qu'une nouvelle enveloppe financière pour la rénovation énergétique des bâtiments vient compléter le plan de relance mis en œuvre par l'Etat.

Un dossier de demande de subvention a été déposé pour la rénovation énergétique de la mairie (isolation, chauffage avec au moins 30% d'économie d'énergie).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la réalisation de ces travaux et accepte ce plan de financement.

Montant du projet TTC	240 000,00 €
Montant du projet HT	200 000,00 €
Subvention DSIL « plan de relance » (30% du HT)	60 000,00 €
Subvention départementale (30%)	60 000,00 €
Fonds propres de la Commune	120 000,00 €

4 – Acquisitions de parcelles par la commune

- Parcelle E n°655 sise à la Géronie et • Parcelle E n°657 sise à la Géronie.

Une convention doit intervenir entre la commune et les propriétaires de ces parcelles pour l'euro symbolique, à des fins de régularisation (la cession aurait dû intervenir lors de l'achat du terrain par les propriétaires actuels).

Les parcelles sont situées en bordure de voie et correspondent à l'élargissement de la chaussée.

***Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
accepte de signer la convention de cession pour l'euro symbolique.***

5 – SIAV – Adhésion de la commune de Saint Solve.

Le Syndicat mixte à la carte pour l'aménagement de la Vézère informe que la commune de Saint Solve a demandé son adhésion aux cartes « Sauvegarde du patrimoine » et « Sentiers ». Le SIAV a approuvé cette demande d'adhésion lors du comité syndical du 8 décembre 2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette nouvelle adhésion.

6 - Création d'un emploi d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe au 1^{er} mars 2021.

Suite à la réussite d'un agent à un examen professionnel, il convient de modifier le tableau des emplois : la création d'un emploi d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe, à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette création d'emploi à compter du 1^{er} mars 2021.

7 – Rétrocession d'une concession à la commune.

Les concessionnaires d'une concession perpétuelle située dans l'ancien cimetière, actuellement vide de toute sépulture, souhaitent la rétrocéder à la commune. Cette concession a été acquise au montant réglé de 624€ en 2018.

La concession est rétrocédée au prix de 416€ (la part du CCAS lui restant acquise).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces conditions de rétrocession.

8 – Questions diverses.

- PLU (plan local d'urbanisme) : modification simplifiée n°3.

La commune va engager une procédure de modification simplifiée du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Cette procédure nécessite l'établissement d'un arrêté. Elle consiste à recenser les granges potentiellement transformables en habitations, d'ajuster les emplacements réservés aux évolutions et de rectifier certaines erreurs matérielles.

Cette modification simplifiée ne permet pas de modifier les zones constructibles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE
DU JEUDI 25 MARS 2021
A 20H30**

Présents : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS - Mme BLONDEL –
M. GILET – Mme MATHOU – MM. VIGNOT – PAJOT –
Mmes ROUX – VALLAT – MM. BONNEFOND – FRAYSSE –
Mmes ROPARTZ – BONDU – LAJUGIE – BOUZIDI –
MM. DE SOUSA - LACOSTE – Mme MATHOU-CHAUVINIAT –
M. BOUTON.

Secrétaire de séance : Jonathan BOUTON.

Le compte rendu de la séance du 11.02.2021 est adopté à l'unanimité.

1 – Budget Annexe « Lotissement la Cabane 2^{ème} tranche ».

• **Approbation du Compte de Gestion 2020 dressé par M. CHAUVIERE, Receveur.**

Le Conseil Municipal est amené à se prononcer sur le Compte de Gestion dressé par M. Chauvière, Receveur.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion 2020 du budget annexe.

• **Vote du Compte Administratif 2020.**

M. Lascoutounas, 1^{er} Adjoint, présente le Compte Administratif 2020 du budget annexe « 2^{ème} tranche du Lotissement La Cabane ». Suite aux réalisations effectuées en 2020 sur les sections d'investissement et de fonctionnement tant en dépenses qu'en recettes, il apparait un déficit de 30 117,34 €.

• **Affectation du résultat d'exploitation 2020**

RESULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE : 36 303,42 €
RESULTATS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE : - 66 420,76 €

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement
Report excédentaire en fonctionnement à reporter sur le Budget Primitif : **36 303,42 €**

• **Vote du budget primitif 2021.**

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 230 649,33 €.

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 226 973,33 €.

Les principales recettes concerneront la vente des terrains et les dépenses le remboursement de l'annuité d'emprunt et de la TVA.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce Budget Primitif 2021

2 – Budget Principal.

• **Approbation du Compte de Gestion 2020 dressé par M. CHAUVIERE, Receveur.**

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le Compte de Gestion dressé par M. Chauvière, Receveur.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion 2020 de la commune.

• **Vote du Compte Administratif 2020.**

M. Lascoutounas, 1^{er} Adjoint, présente le Compte Administratif 2020 de la commune. Il expose à l'assemblée les réalisations effectuées en 2020, tant en fonctionnement (excédent cumulé de 339 516,77 €) qu'en investissement (déficit cumulé de 173 588,71 €).

Le résultat de l'exercice est un excédent de 165 928,06 €.

M. le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2020 du budget principal

• Affectation des résultats 2020.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

Affectation des Résultats D'exploitation de l'exercice : 339 516,77 €	Couverture du besoin de financement de la section d'investissement 173 588,71 €
	Reste sur excédent de fonctionnement à reporter sur BP (report à nouveau créditeur) 165 928,06 €

• Fixation des taux d'imposition 2021 – Taxes Foncières.

M. le Maire rappelle à l'assemblée les taux d'imposition 2020.

Rappel de quelques modifications sur les taxes avant les propositions

1

La taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée et la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) redescend vers les communes.

2

Le taux de taxe d'habitation (qui est encore utilisé pour la TH sur les résidences secondaires et éventuellement pour la taxe d'habitation sur les locaux vacants) **est gelé par la loi jusqu'en 2023**. Il ne peut donc pas être modifié et il n'est pas utile de le voter.

3 *

Le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties voté en 2021 doit intégrer le taux de TFPB départemental de 2020 soit 21,35%.

	Taux communaux 2020	Taux communaux 2021
Taxe foncière (bâti)	18,25 %	* 18,25 % + 21,35% = 39,60%
Taxe foncière (non bâti)	122,57 %	122,57 %

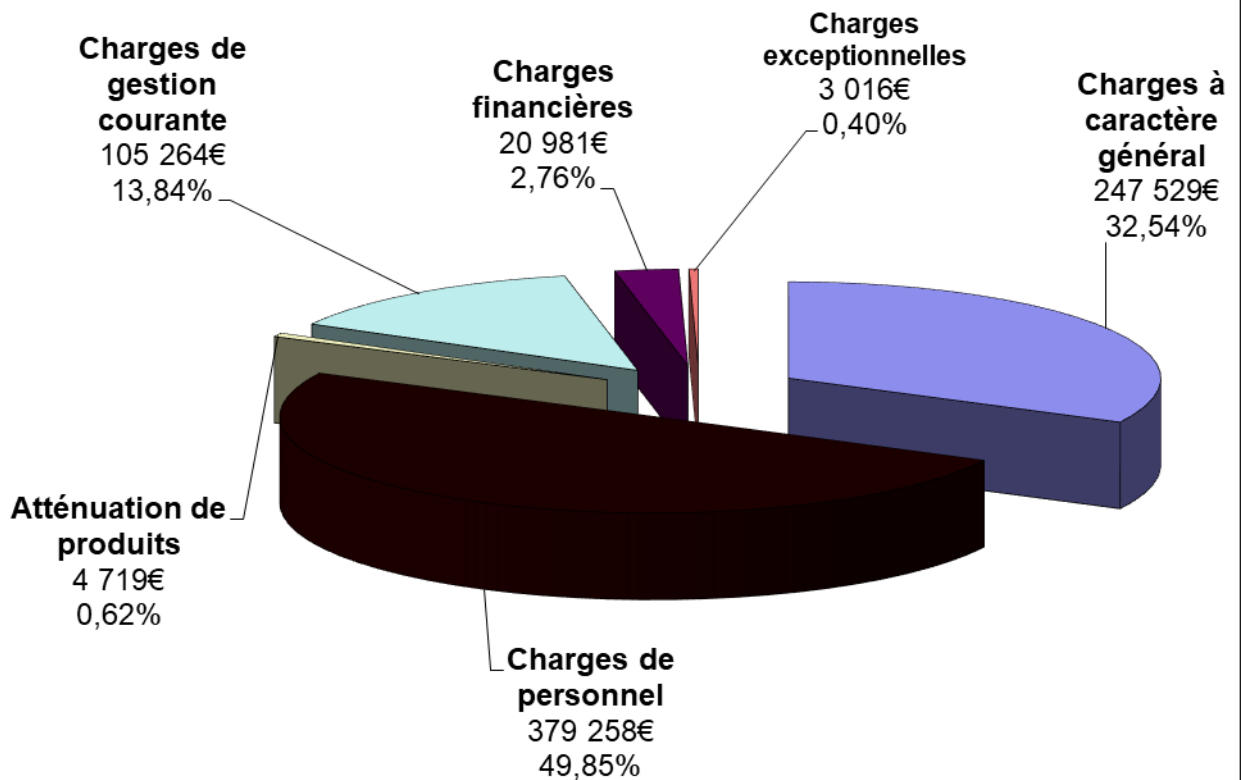
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les taux d'imposition proposés ci-dessus

• Participation à la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze – 2021.

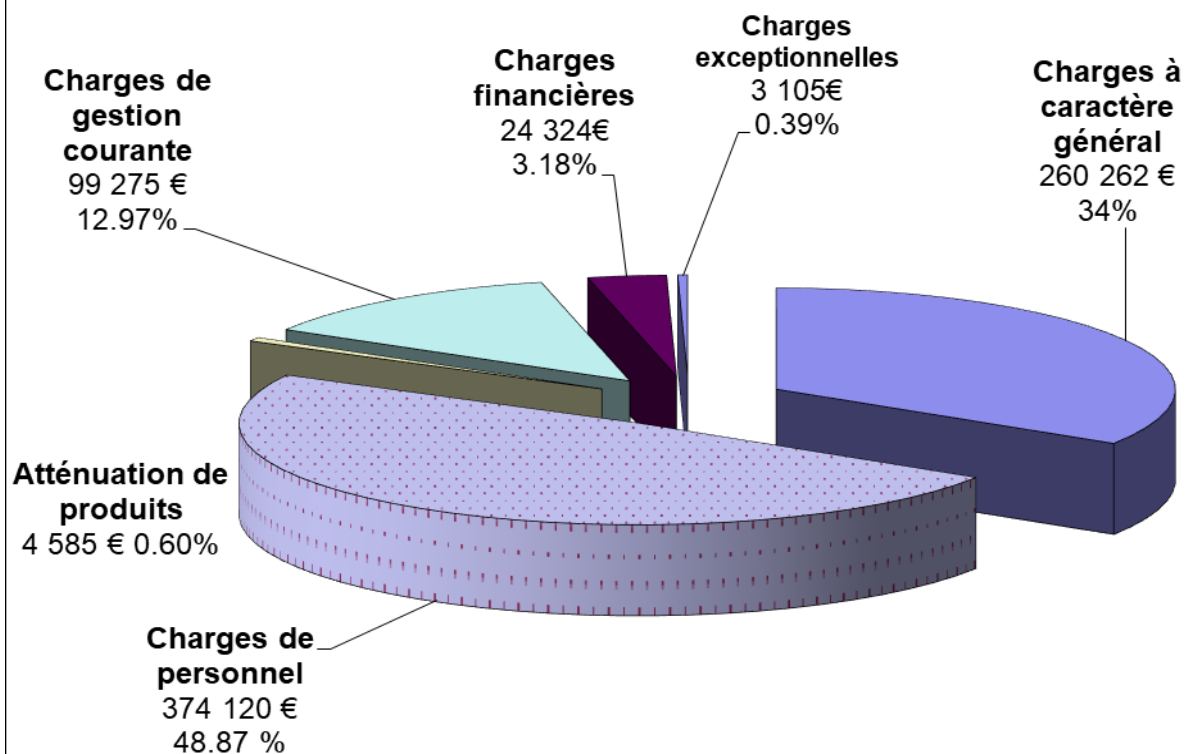
Le mode de recouvrement de la participation de la commune à la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze s'élève à **6 271,22 €**.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le recouvrement de ce montant de 6 271,22€ par une participation fiscalisée.

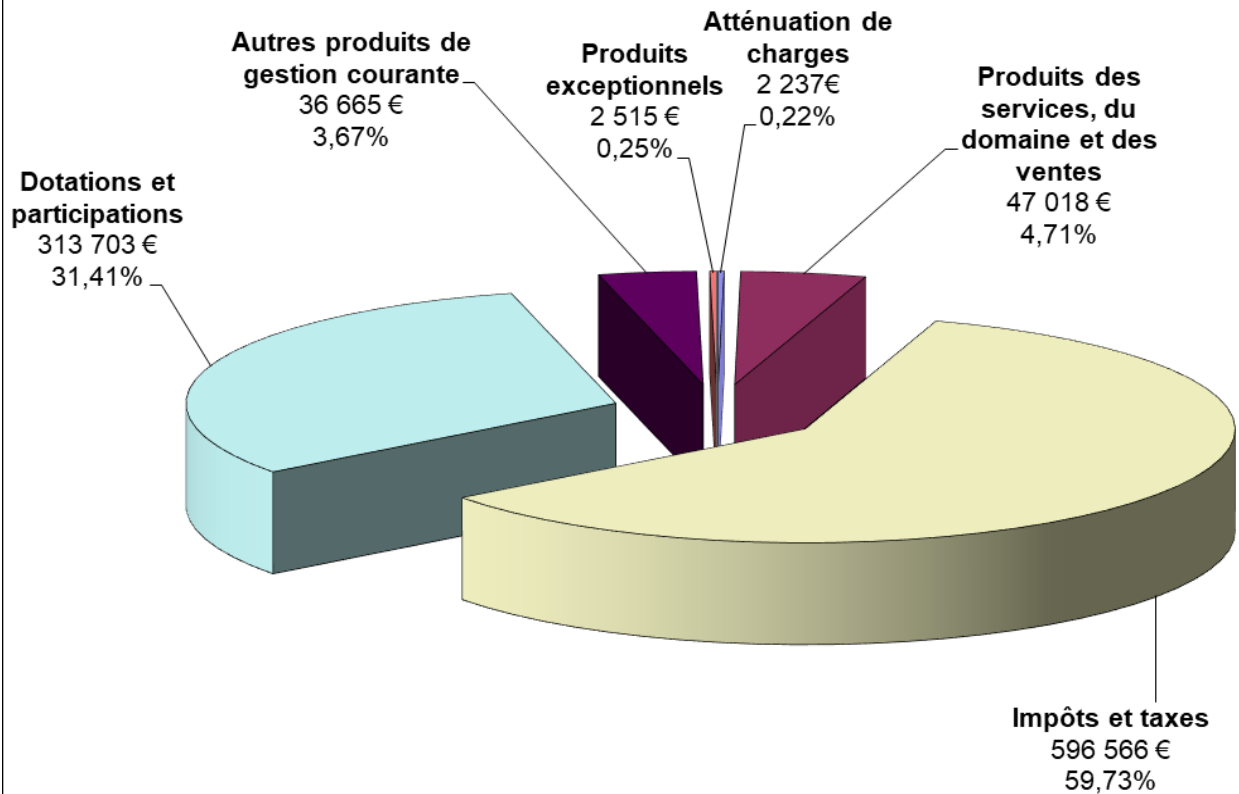
Compte administratif 2020
Dépenses Fonctionnement : 760 767€



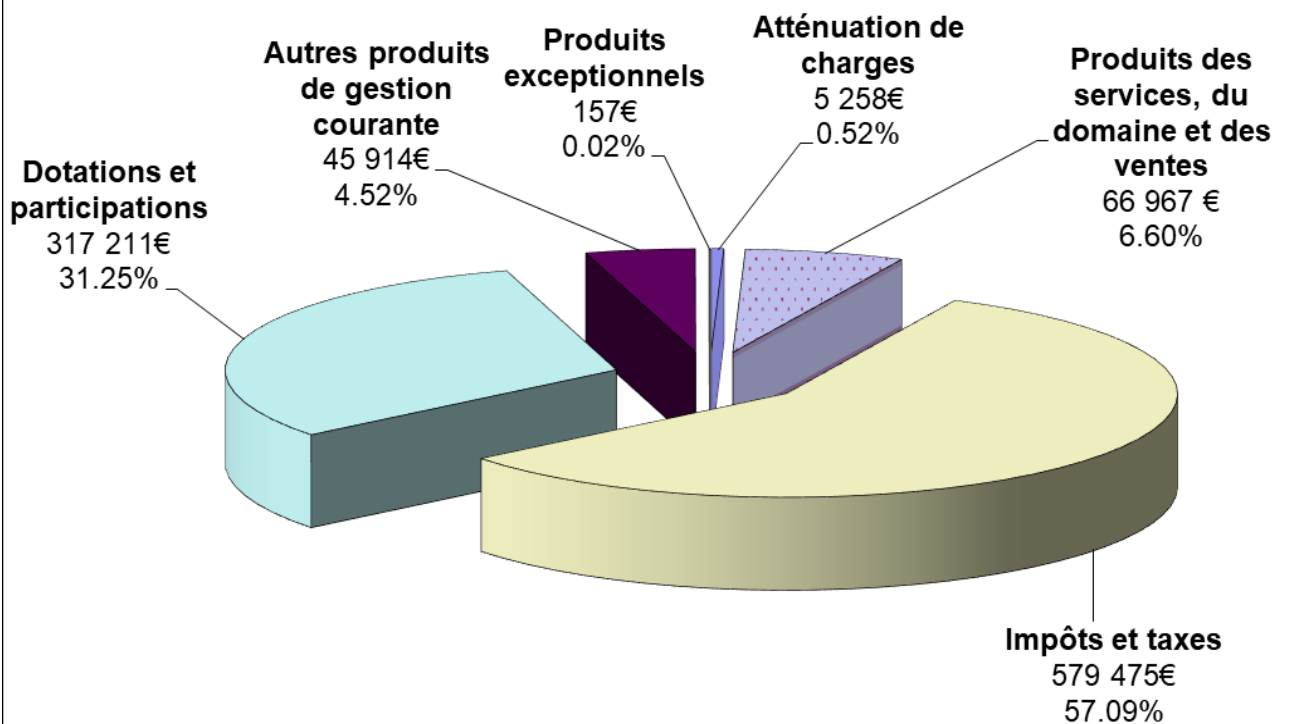
Compte Administratif 2019
Dépenses Fonctionnement: 765 581 €



Compte Administratif 2020
Recettes Fonctionnement : 1 104 311 €



Compte Administratif 2019
Recettes fonctionnement: 1 014 984 €



• Vote du Budget primitif 2021.

M. le Maire donne le détail des dépenses et des recettes de fonctionnement qui s'équilibrent à
1 158 809,06 € (voir graphiques ci-dessus)

Principaux projets

- L'aménagement de la rue Bayard
- La poursuite de l'étude pour la réalisation d'un chemin piétonnier entre la rue du 8 Mai et le cimetière
- La restauration du pont de la Cabane
- Travaux de remise en état de chaussée sur différentes voies communales.
- Etude pour la réhabilitation de la Mairie

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Budget Primitif 2021 de la commune

3 - Participation de la commune de Villac aux frais de scolarisation de ses enfants - Année scolaire 2020/2021

Le montant de la participation de la commune de Villac pour la scolarisation de ses enfants pour l'année scolaire 2020/2021 doit être fixé. (Pour mémoire : 122 € pour l'année scolaire précédente).

4 – Subventions départementales.

• Acquisition nécessaire d'un chargeur pour le tracteur : sollicitation d'une subvention

Montant du projet TTC	7 800,00 €	<i>Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce plan de financement et la sollicitation de la subvention.</i>
Montant du projet HT	6 500,00 €	
Subvention départementale (40% du HT)	2 600,00 €	
Fonds propres de la Commune	5 200,00 €	

• Approbation de la contractualisation 2021-2023 avec le Département

La contractualisation mise en place par le Département avec les communes pour la période 2018-2020, a permis de subventionner 2000 opérations sur le département.

Suite à la concertation menée dans chaque territoire, Le Conseil Départemental souhaite renouveler cette contractualisation pour la période 2021-2023, avec 2506 opérations accompagnées.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce renouvellement.

5 – Rythmes scolaires.

• A compter du 29 mars 2021 jusqu'à la sortie du mois de juin.

Dans le cadre du protocole sanitaire lié au coronavirus, à la demande l'Inspectrice de l'éducation nationale, les entrées et les sorties échelonnées ont été mises en place afin d'éviter les regroupements.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

Les parents ont été informés des horaires échelonnés selon les classes.

- **A compter de la rentrée de septembre 2021.**

Sur proposition de la commune et du conseil d'école, une proposition de modifier les horaires de la semaine scolaire a été proposée et acceptée par le Directeur de l'Académie, permettant une meilleure adaptation de la semaine, sans modifier le temps scolaire sur l'année ou sur la semaine. (Les classes de maternelles bénéficieront d'un temps supplémentaire pour prendre le repas).

Les horaires deviendraient : 8h20 – 11h30 / 13h30 – 16h30 (au lieu de 16h)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable

6 – Admission en non-valeur de titres de recettes des années 2016 et 2017 pour un montant de 16,32 €.

M. le Trésorier ayant épuisé tous les recours possibles concernant cette dette non recouvrable, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de statuer sur l'admission en non-valeur de cette dette.

7 – Conventions.

- **Convention de gestion du contrat d'assurance statutaire du personnel avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze.**

Il convient de prévoir les modalités de gestion du contrat d'assurance qui vient d'être conclu avec la C.N.P pour les risques statutaires du personnel CNRACL. Le Centre de Gestion peut assurer cette mission.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de donner cette mission au Centre de Gestion selon les modalités pratiques et financières décrites par convention, dans la limite d'une durée de 6 ans

- **Acquisition des parcelles AB n°584, 601, 602, 629 et 635 sises à la Pimousserie**

Une convention doit intervenir entre la commune et les propriétaires de ces parcelles pour l'euro symbolique, à des fins de régularisation (la cession aurait dû intervenir lors de l'achat du terrain par les propriétaires actuels). Les parcelles sont situées en bordure de voie et correspondent à l'élargissement de la chaussée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de signer la convention de cession pour l'euro

8 – Cotisation d'adhésion au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) – 2021.

La commune est adhérente au CAUE depuis 2006. Pour maintenir cette adhésion, il convient de renouveler le versement d'une cotisation.

Pour 2021, celle-ci s'élève à **350 €** (communes de 1 000 à 1 999 habitants).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir l'adhésion.

Ce service est également ouvert aux Cublacois pour les accompagner dans leurs projets de construction et de rénovation.

9 – FDEE 19 – Modification des statuts.

Le Comité syndical de la fédération d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE 19) a adopté plusieurs modifications de ses statuts : composition ; collèges électoraux des secteurs ; quorum ; dépenses ; recours à l'emprunt.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les modifications des statuts de la FDEE19

10 – Acceptation d'un chèque de GrDF suite à un rendez-vous non honoré.

GrDF a fait parvenir à la commune un chèque d'un montant de 35,75 € suite au rendez-vous non honoré, prévu le 7 août 2020, par l'entreprise Sogetrel pour l'installation du nouveau compteur communicant gaz à la salle polyvalente.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le chèque de GrDF de 35,75 € pour le dédommagement d'un rendez-vous non honoré.

11 – Mises à jour du tableau des emplois : pour la nécessité des services

Création d'un emploi d'Adjoint d'Animation Territorial Principal de 2^{ème} classe, à temps non complet à raison de 18,91 heures hebdomadaires (soit 18h55 au) au 01.04.2021.

La création d'un emploi d'Agent spécialisé Principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles, à temps non complet à raison de 18,91 heures hebdomadaires (soit 18h55) au 01.06.2021.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter la création d'emploi ainsi proposée

12 – Questions diverses.

Projet 1

(prévu en 2020 et reporté en 2021)

Semaine Africaine du 28 juin au 2 juillet

Forfait de 4 jours

Percussions — Eveil musical— Chant— Danses

Le dernier jour se clôture par un spectacle pour la fête de l'école.

Projet d'un montant de 4 148 €

(1 244,40 € ont été versés en 2020, reste 2 903,60 €)

Projet 2

Cycle d'apprentissage de l'équitation avec le Centre équestre de la Valade de la classe CE2-CM1.

Soit, un cycle de 6 séances

(une séance par semaine) coût **2 208 €**

Soit, un cycle de 8 séances (une séance par semaine) coût de **2 944 €**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de verser deux subventions exceptionnelles à la coopérative scolaire de l'école afin de financer ces deux projets, à raison de : 1 000 € pour le premier projet et 1 500 € pour le second.

• Motion sur le devenir du bureau de poste de Cublac : rencontre des représentants de la poste avec M Le Maire.

Un partenariat sous la forme d'une agence postale communale

Un format bureau de poste
« facteur guichetier »

Un agent de la Poste qui assure à la fois la tournée de distribution du courrier dans le bourg ainsi que la tenue du guichet pour 15 h hebdomadaires.

Une amplitude du bureau de poste actuel réduite à 15 h hebdomadaires (au lieu de 20h).

Proposition de M. le Maire : retenir le « facteur guichetier » avec :

Une tournée de distribution assurée le matin dans le bourg

Une ouverture du guichet l'après-midi de 13h30 à 16h30 du mardi au vendredi

Le samedi, la tournée se ferait en début de matinée et le guichet serait ouvert de 10h00 à 12h00.

Proposition afin de mieux répondre aux besoins des usagers du service.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de voter une motion en faveur de la solution présentée comme ci-dessus par M. le Maire.

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE
DU JEUDI 20 MAI 2021
A 20H30**

Présents : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS - Mme BLONDEL –
M. GILET – Mme MATHOU – MM. VIGNOT – PAJOT –
Mmes ROUX – VALLAT – MM. BONNEFOND – FRAYSSE –
Mmes ROPARTZ - BONDU – BOUZIDI - MM. DE SOUSA -
LACOSTE – Mme MATHOU-CHAUVINIAT – M. BOUTON.
Absente excusée : Mme LAJUGIE (procuration
à Mme BLONDEL).
Secrétaire de séance : Jonathan BOUTON.

Le compte rendu de la séance du 25.03.2021 est adopté à l'unanimité.

1 – Contrats de recrutement

• Contrats pour accroissement temporaire d'activité : recrutement d'agents non titulaires occasionnels

Agent technique polyvalent pour une période de 12 mois à compter du 1.06.2021 pour une durée hebdomadaire de service de 35h.

Agent pour la gestion de la bibliothèque pour une période de 12 mois à compter du 1.06.2021 pour une durée hebdomadaire de 3h.

Le Conseil Municipal accepte ces recrutements à l'unanimité.

• Création d'un emploi permanent à temps complet.

Au vu des effectifs prévus en maternelle pour la rentrée 2021, le dédoublement de la classe de 3ème année sera nécessaire. Une partie sera positionnée dans une classe de primaire.

Une ATSEM sera donc « détachée » en primaire. La création d'un emploi permanent d'assistant petite enfance à temps non complet de 19,44h hebdomadaires annualisées est nécessaire pour une durée d'un an, renouvelable par reconduction expresse si besoin l'année suivante.

Le Conseil Municipal accepte la création de cet emploi.

2 – Mise à jour du tableau des emplois

• Création de deux emplois d'ATSEM principal de 2^{ème} classe au 01.09.2021

Au vu des effectifs croissants de la garderie du soir :

◊ Le temps non complet à 18,91h annualisées d'un agent ATSEM passerait à 22,06h.

◊ Un autre agent occupant les fonctions d'ATSEM à raison de 23,63h annualisées peut intégrer directement le cadre d'emploi d'ATSEM grâce à son ancienneté et à la reconnaissance de l'expérience professionnelle.

Le Conseil Municipal accepte la création de ces deux emplois à l'unanimité.

♦ Création d'un emploi d'Agent de Maîtrise Principal au 01.09.2021 aux services techniques.

Création possible de cet emploi pour un agent promouvable au titre de la promotion interne et pour une bonne organisation des services: emploi à temps complet à raison de 35h hebdomadaires.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cet emploi et d'en modifier le tableau

3 – Modification du règlement du marché hebdomadaire de Cublac.

Le marché se déroulait habituellement le dimanche matin sur la place du 14 Juillet, sous la halle.

Au fur et à mesure du temps, l'attractivité de ce marché a diminué, jusqu'à disparaître.

Pourtant, la volonté municipale est bien de pouvoir retrouver des produits de qualité et locaux dans un lieu convivial.

**Il est donc proposé un marché le mardi matin,
de 8h30 à 13h00, sur la place du 14 Juillet.**

Il convient de modifier le règlement intérieur, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte cette modification.

**M. le Maire précise que
les marchés festifs du mardi soir
pendant la période estivale seront
maintenus.**

4 – Subvention 2021 à l'association Canisports 19.

L'association « **Canisports 19** » va être prochainement domiciliée en mairie. Cette association de promotion du sport canin a été créée récemment et est actuellement domiciliée chez son président, M. DUCASTELLE, au 23 rue Jean Jaurès à CUBLAC.

M. DUCASTELLE, lors de sa dernière rencontre avec M. GILET, a sollicité la commune pour une subvention de fonctionnement au titre de 2021. M. le Maire propose une subvention de 250 € pour encourager cette initiative.

Le Conseil Municipal, à la majorité (18 pour, 1 abstention, 0 contre), accepte le versement d'une subvention communale de 250 € à l'association « Canisports 19 » au titre de l'année 2021.

5 – FDEE 19 – Enfouissement de réseaux de télécommunication rue Bayard.

• Convention de participation financière et décision modificative

Les réseaux de télécommunication de la rue Bayard ont été enfouis récemment en parallèle des réseaux ENEDIS. Afin d'accompagner le développement de l'habitat dans ce secteur, il convient de poursuivre cette opération. C'est la Fédération d'Electrification et d'Energie de la Corrèze qui détient cette compétence et qui réalise ces travaux avec une participation de la commune. Il convient d'établir une convention qui définit les modalités financières de ce partenariat et de procéder à une décision modificative de crédit face à cette dépense.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte à l'unanimité.

6 – Bibliothèque – Gratuité de l'adhésion et dissolution de la régie.

L'accès à la bibliothèque se fait par paiement d'une cotisation annuelle (tarifs votés fin 2020 pour 2021).

Au vu du nombre d'adhérents et de la complexité de plus en plus grande pour déposer la recette de cette régie (obligation de déposer à la trésorerie de Malemort pour le moment et service bientôt assuré par la Poste mais payant),

M. le Maire propose que l'adhésion à la bibliothèque soit gratuite. **De ce fait la régie sera dissoute.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la gratuité pour l'adhésion à la bibliothèque à compter du 1^{er} juin 2021 et dissout la régie associée à la perception de cette recette.

7 – Convention avec le Centre de Gestion pour le service de médecine préventive – Elargissement du périmètre d'intervention.

L'Association Inter-entreprises de Santé au Travail de la Corrèze (AIST 19) n'intervient pas pour des visites périodiques ou d'embauches.

L'AIST interviendra uniquement en lien avec des situations de maintien dans l'emploi ou des visites nécessitant l'avis d'un médecin de prévention.

Cependant pour 2021, le périmètre d'intervention de l'AIST est étendu aux situations suivantes : agents travaillant dans le domaine de la restauration collective des ordures ménagères ou exerçant les fonctions d'infirmiers, d'aide soignants et d'aide médico-psychologique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de signer la convention dans ce sens.

8 – Opposition au transfert automatique de la compétence PLU à la communauté d'agglomération du Bassin de Brive.

En 2017, les communes membres de l'Agglo se sont prononcées défavorablement au transfert de la dite compétence, dans les conditions de minorité de blocage.

Actuellement, 27 communes de l'Agglo sont en cours d'élaboration ou de révision d'un PLU et les communes ont à cœur de poursuivre seules les études engagées. **Ce transfert de compétence pourrait modifier le plan de l'habitat .**

Le Conseil Municipal , à l'unanimité, s'oppose à ce transfert.

9 – Tirage au sort des jurés d'assises pour 2022.

Cublac et Mansac sont regroupées pour tirer au sort neuf personnes pour l'année 2022.

Après tirage au sort, les conseillers municipaux respectifs ont désigné ces neuf personnes, qui seront prévenues par courrier.

Ne pourront être retenues les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année qui suit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

RESULTATS DES ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES

Elections Régionales Résultats détaillés du 1er tour à Cublac

Edwige DIAZ

Une région au service de la France liste soutenue par le Rassemblement National RN - Rassemblement National
25.34 % - 132 votes

Alain ROUSSET

Nos Territoires nos énergies avec Alain Rousset UG - Union à gauche
22.65 % - 118 votes

Nicolas FLORIAN

Liste d'union de la droite et du centre autour de Nicolas Florian LR - Les Républicains
19.58 % - 102 votes

Geneviève DARRIEUSSECQ

L'UNION FAIT LA REGION UC - Union au centre
9.79 % - 51 votes

Nicolas THIERRY

Nos terroirs notre avenir ECO - Ecologistes
8.45 % - 44 votes

Eddie PUYJALON

Le mouvement de la ruralité, résistons avec Jean Lassalle DVD - Divers droite
7.29 % - 38 votes

Clémence GUETTÉ

On est là ! EXG - Extrême gauche
5.18 % - 27 votes

Guillaume PERCHET

Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs EXG - Extrême gauche
1.73 % - 9 votes

Participation aux élections régionales à Cublac

Participation **40.55%**
Abstention **59.45%**

Détails de la participation:
1 748 habitants
1 371 inscrits

Votants
556 - 40.55%
Abstentionnistes
815 - 59.45%
Votes blancs
24 - 4.32%

Elections Régionales Résultats détaillés du 2nd tour à Cublac

Alain ROUSSET

Nos Territoires nos énergies avec Alain Rousset UG - Union à gauche
36.17 % - 191 votes

Edwige DIAZ

Une région au service de la France liste soutenue par le Rassemblement National RN - Rassemblement National
27.08 % - 143 votes

Nicolas FLORIAN

Liste d'union de la droite et du centre autour de Nicolas Florian LR - Les Républicains
21.59 % - 114 votes

Geneviève DARRIEUSSECQ

L'UNION FAIT LA REGION UC - Union au centre
8.14 % - 43 votes

Nicolas THIERRY

Nos terroirs notre avenir ECO - Ecologistes
7.01 % - 37 votes

Participation aux élections régionales à Cublac

Participation **41.87%**
Abstention **58.13%**

Détails de la participation:
1 748 habitants
1 371 inscrits

Votants
574 - 41.87%
Abstentionnistes
797 - 58.13%
Votes blancs
20 - 3.48%

Elections Départementales

Canton de Saint-Pantaléon-de-Larche Résultats détaillés du 1er tour

SOPHIE CHAMBON—JEAN

JACQUES DELPECH
DVD - Divers droite
51.14 % - 2 284 votes

NICOLAS HAAG—CATHERINE LECIGNE

UG - Union à gauche
30.61 % - 1 367 votes

LAURENT BRISSAY—NELLY DENOMME
RN - Rassemblement National
18.25 % - 815 votes

Participation aux élections départementales Canton de Saint-Pantaléon-de-Larche

Participation **37.64%**
Abstention **62.36%**

Détails de la participation:
12 566 inscrits

Votants
4 730 - 37.64%
Abstentionnistes
7 836 - 62.36%

Elections Départementales

Canton de Saint-Pantaléon-de-Larche Résultats détaillés du 2nd tour

SOPHIE CHAMBON—JEAN

JACQUES DELPECH
DVD - Divers droite
63.89 % - 2 909 votes

NICOLAS HAAG—CATHERINE LECIGNE

UG - Union à gauche
36.11 % - 1 644 votes

Participation aux élections départementales Canton de Saint-Pantaléon-de-Larche

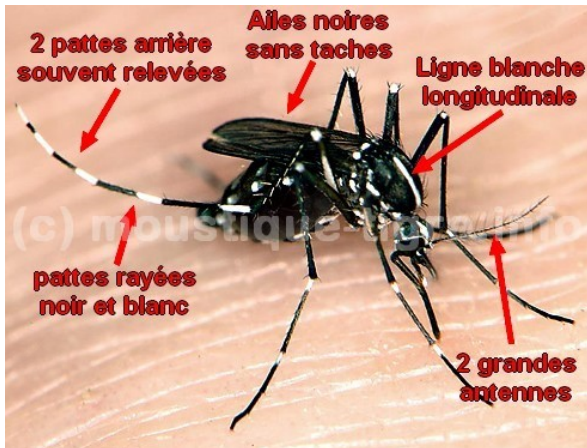
Participation **39.60%**
Abstention **60.40%**

Détails de la participation:
12 567 inscrits

Votants
4 976 - 39.60%
Abstentionnistes
7 591 - 60.40%
Votes blancs
215 - 4.32%

Le moustique tigre

Informations sur cet insecte



Le moustique tigre est un insecte qui a déjà colonisé 64 départements français, la région Nouvelle Aquitaine n'y échappe pas, la Corrèze et Brive plus particulièrement.

Il aime les lieux habités par l'homme, et une fois implanté, il est difficile de s'en débarrasser. Il est potentiellement dangereux pour notre santé, à l'origine de maladies s'il véhicule des virus !

L'Agence Régionale de Santé a dépêché une enquête auprès des communes, nous espérons que la suite verra :

- ♦ sensibilisation de la population
- ♦ information avec un conférencier
- ♦ formation des employés communaux à la destruction des nids de ponte.

Charge à chacun d'entre nous de freiner sa prolifération par quelques actes simples:

- ♦ détruire les œufs en vidant coupelles, vases, déchets, gouttières, eaux stagnantes....
- ♦ entretenir ses jardins et espaces verts
- ♦ favoriser le développement de ses prédateurs (hirondelles, grenouilles, chauves-souris, libellules...).

Le moustique tigre n'attaque que le jour, nous avons donc de belles soirées d'été à venir !

Opération broyage 2021

Service gratuit pour les administrés

La Municipalité sur proposition de la commission développement durable, a décidé de reconduire le service « du broyage des végétaux à domicile ».

Cette initiative avait déjà rencontré un réel succès les années précédentes.

Le principe est simple, les personnes intéressées s'inscrivent au préalable en mairie et des membres des services techniques se rendent au domicile des riverains afin de broyer leurs branchages en leur présence.

Les restes du broyage sont conservés par les propriétaires qui peuvent ensuite s'en servir comme paillage.

Le but de cette démarche est de favoriser la réutilisation des matières premières mais aussi de proposer un service aux administrés qui s'inscrit directement dans la politique de la commune.



Ce sont 25 foyers qui ont bénéficié de ce service gratuit qui fonctionne grâce à l'engagement des élus et des membres des services municipaux.

Concours Villes et Villages Fleuris

Date reportée à 2023

Le concours des Villes et Villages Fleuris a été décalé à l'été 2023, nous bénéficions donc du label 2 fleurs jusqu'à cette date.

Le projet d'aménagement promenade-bord de ruisseau, le Rouchoux, qui traverse la commune, a débuté cet hiver et se poursuit avec le débroussaillage de la berge rive droite.



Par ailleurs des sureaux et acacias éclairent ce petit sous-bois de leurs inflorescences blanches et odorantes.



Benoit, aidé de toute l'équipe technique, procède au nettoyage des arbres, ici un cerisier.

Nous avons eu le plaisir de découvrir pommiers, cerisiers, néfliers, châtaignier.



Nous pouvons aussi y voir chênes (rouge d'Amérique et pédonculés), frênes. Au sol, quelques taches d'arums, pulmonaires, un îlot de prêles, et même un cyclamen a fleuri.. la renouée du Japon, hélas, est elle aussi présente !

Un aménagement urbain sobre est envisagé pour le repos et profiter de ce cadre, cela permettra de prolonger le parcours de santé qui va s'organiser autour du stade.

Travaux Rue Bayard

Réseaux



Aménagement

La Commune de  **Cublac** investit :

Aménagement de la rue Bayard

Coût de l'opération : 170 000€ TTC

Durée : 10 semaines

Entreprise : LAGARDE et LARONZE

Maître d'œuvre : CORREZE INGENIERIE

Financeurs :



Organisme financeur : Etat
(Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)
Pourcentage de financement : 40%
(sur plafond de 100 000€)
Montant : 40 000€



Organisme financeur : Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive
(Fonds de Soutien aux Territoires)
Pourcentage de financement : 25%
(sur plafond de 120 000€)
Montant : 30 000€





Quelques chiffres concernant l'aménagement

INVESTISSEMENT : 170 000 € TTC

- Matériaux calcaires : 1 100 tonnes
- Enrobé noir pour chaussée : 210 Tonnes
- Canalisations : 250 mètres
- Enrobé clair pour trottoirs : 100 Tonnes
- Bordures : 650 mètres
- Revêtement bicouche pour chaussée : 1 200 mètres carrés

Nous tenons à remercier les riverains de leur patience malgré la gêne occasionnée par les différents travaux dans ce quartier depuis trois ans ainsi que ceux ayant cédé du terrain pour permettre cet aménagement.

Travaux restant à terminer

Les travaux d'extension du réseau « basse tension » permettant de desservir les nouveaux terrains à bâtir seront réalisés à l'automne. La municipalité accompagnera ces travaux en finançant l'enfouissement des réseaux Télécom.

Le revêtement de la chaussée pourra alors être terminé jusqu'à l'aire de retournement.

PanneauPocket

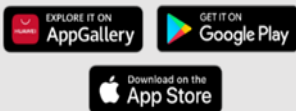
L'information instantanée de notre commune



PanneauPocket est une application qui renforce la communication et le lien social avec nos administrés.

Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer **PanneauPocket** en téléchargeant gratuitement l'application sur votre smartphone ou tablette.

Disponible sur



Vous serez alors prévenu instantanément par le biais d'une notification à chaque alerte ou information de la mairie .

Désormais, les informations et les alertes sont toujours à portée de main dans la poche des habitants.

Le lien sur PC : www.app.panneaupocket.com

Partenariat avec « Brive Tourisme »

La Mairie devient un Point d'Hospitalité Touristiques

Depuis le 25 juin 2021, la Mairie est devenue un Point d'Hospitalité Touristiques.

En partenariat avec L'Office de Tourisme de Brive Agglomération, nous avons à disposition à l'accueil de la Mairie un présentoir avec toutes les informations pour passer un bel été sur notre territoire gaillard!



Vous y trouverez des brochures relatant :

- ⇒ L'agenda de toutes les animations et les manifestations
 - ⇒ Tous les lieux de visites ,
 - ⇒ Toutes les activités,
 - ⇒ Tous les restaurants et les hébergements
- à découvrir ou à redécouvrir sur Brive et ses alentours.

Pour plus d'information, vous pouvez également vous connecter directement sur le site de « Brive tourisme » : www.brive-tourisme.com.

Marché hebdomadaire

Tous les mardis matin

Depuis le 18 mai dernier, la municipalité vous propose son marché où vous pouvez y retrouver divers commerçants locaux :

Boucher
Poissonnier
Fromager
Maraîcher
Epicerie fine
Produits de canard/oie
Rôtisserie

De par votre présence, vous contribuez à la réussite de ce marché.

**Nous comptons sur votre fidélité pour faire perdurer
cet élan de convivialité car grâce à vous,
le marché pourra s'inscrire
dans la durée!**



Accueil des nouveaux arrivants

Inscription à la rencontre de bienvenue



**Pour les nouveaux Cublacois
installés sur la commune
entre le 1^{er} septembre 2019 et le 31 août 2021**

Monsieur le Maire et les élus organisent
une rencontre de bienvenue

**le vendredi 17 septembre 2021
Salle de la mairie à 18h30**

Autour du verre de l'amitié

**Venez à la rencontre des membres de l'équipe municipale, découvrir les différentes associations
(culturelles, sportives, festives) dans le but d'échanger et de partager.**

Pour y participer ?

Inscrivez-vous au secrétariat de la mairie,
aux heures d'ouverture au public
ou en téléphonant au 05.55.85.22.89 **avant le 31 août 2021.**

Bibliothèque « Marc Chadourne »

Quelques nouvelles...

L'activité de notre bibliothèque est toujours ralentie par les effets du contexte sanitaire que nous venons de vivre, mais malgré tout, les bénévoles sont toujours présents et espèrent retrouver leurs fidèles adhérents et peut être même accueillir de nouveaux lecteurs.

En effet, la Municipalité a décidé de la gratuité des abonnements pour tous !

Grâce à nos propres acquisitions et les prêts que nous concède la Bibliothèque Départementale de TULLE, nous pouvons vous proposer des ouvrages très récents ou selon vos demandes, des livres que vous auriez plaisir à découvrir.

Nous pensons également aux plus jeunes de l'école ainsi qu'aux tout-petits à la « Ronde des Oursons » en allant faire la lecture sur place, et cela reste pour nous des moments de partage privilégiés.

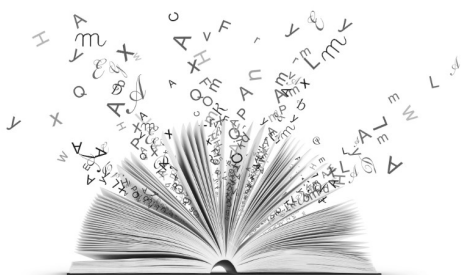


Enfin, nous avons eu le plaisir d'apprendre que Jonathan a été reçu au diplôme d'Auxiliaire de Bibliothèque et nous lui adressons toutes nos félicitations !

N'hésitez pas à venir nous rendre visite le jeudi après-midi et le samedi matin, nous serons là même pendant les vacances !

A bientôt...

L'équipe de bénévoles.



Nos permanences :

♦ **Jeudi de 14h à 16h30**

♦ **Samedi de 9h30 à 11h30**

Renseignement au 05.55.23.30.04

Bibliothèque gratuite, ouverte à tous !

Transports Scolaires 2021-2022

Inscription - renouvellement

L'ouverture des inscriptions ou renouvellement aux transports scolaires 2021-2022 est active depuis le 9 juin.

Vous avez **jusqu'au 15 juillet 2021** pour bénéficier de la gratuité des frais de dossier en vous connectant sur le lien suivant :

www.agglodebrive.fr

Pour toute information complémentaire, les équipes en charge des transports scolaires sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions :

Au **05.55.74.99.27**

ou par mail à : transportscolaire@agglodebrive.fr

Transport scolaire

À compter de **septembre 2021**, le transport des élèves sera assuré par la **Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive**

IBEO SCOLAIRE

QR code

AGGLO de Brive

Ouverture des inscriptions en ligne à partir du 1^{er} juin jusqu'au 15 juillet

Au-delà de cette date, une majoration de 20 € sera appliquée.

Vous habitez dans l'une des 48 communes de l'Agglo.

Inscrivez-vous en ligne sur www.agglodebrive.fr : c'est plus simple et plus rapide !

Infos et contacts : 05 55 74 99 27 ou transportscolaire@agglodebrive.fr

SIRTOM

Point de collecte textile



LE RELAIS



Chaussures ou vêtements trop petits, démodés, assez vus ? Vous ne les portez plus ? Ne les laissez pas s'entasser dans vos armoires et surtout ne les jetez pas à la poubelle !

Glissez-les plutôt dans un conteneur du Relais installés sur chaque déchèterie du Sirtom.

Recyclés ou portés par d'autres, vos dons peuvent créer des emplois et commencer une deuxième vie solidaire.

Dans ces conteneurs, vous pouvez déposer vos vêtements, du linge de maison, des chaussures et de la petite maroquinerie (sacs à main, ceintures).

Afin de préserver la qualité de vos dons

et leur assurer une seconde vie, en respectant quelques consignes que vous retrouverez sur le site internet du SIRTOM.

Si le conteneur est plein, ne pas déposer les sacs par terre car ils risquent d'être volés ou abîmés.

Contactez alors le numéro indiqué sur la borne.

Pour un don en grande quantité (à partir d'une vingtaine de sacs), lors d'un vide maison par exemple, vous pouvez contacter directement le Relais au 05.55.89.55.17 afin qu'il puisse venir collecter directement chez vous.

Instance de Coordination pour l'Autonomie

Canton de Saint Pantaléon de Larche

Son rôle

- Orienter les personnes de plus de 60 ans ainsi que celles handicapées quel que soit leur âge.
- Apporter des solutions pour un maintien à domicile
- Assurer la coordination avec les différents acteurs

A votre demande, l'Instance peut se rendre à votre domicile pour établir des évaluations et faire le point sur votre état de santé et vos besoins



- Remplir vos dossiers de demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).
- Remplir votre dossier Bien Vieillir (Caisse de retraite)
- Vous diriger vers les services concernés pour les demandes d'aides à l'amélioration de l'habitat

Nos Ateliers



- Gym Douce
- Atelier Bien-être
- Atelier Informatique.

Contactez Vincent AUBAUX pour plus d'informations au 05.55.86.92.96.

Nos Services



- **Transport à la carte** : Deux trajets par mois pour des consultations médicales sur Brive pour un tarif de 10€ aller-retour avec notre partenaire Taxi CAPRON prévenir notre prestataire 48 heures à l'avance au **06.03.28.66.40**
- **Service de Portage des Repas**. Prix d'une journée alimentaire: 11€. Contacter le **06.86.78.37.03**

Vous pouvez nous joindre au 05.55.87.81.79

Nous vous accueillons au 154 allée des Tilleuls à Saint Pantaléon de Larche, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h ou sur rendez-vous.

Le point information est ouvert à tous gratuitement.

Pour accéder à nos services une adhésion est obligatoire (10 € par an).



Maison des Services Départementaux—MSD

**Permanences de l'Assistante Sociale
sur rendez-vous au 05 19 07 82 66**

**Mairie de Cublac
de 9h45 à 12h**

**Les 1^{er} et 3^{ème}
mardis matin
de chaque mois**

**Mairie de Saint Pantaléon
de
9h à 12h.**

Tous les jeudis matin

**FRANCE ALZHEIMER
CORREZE**

**Signature de la Charte « VILLE AIDANTE »
le 2 mars 2021 à la mairie**

Mes souvenirs sont dans ma tête,
Posés sur l'arbre qui les accueille.

Mes souvenirs sont dans ma tête, mais
un à un ils tombent comme des feuilles.

Mes souvenirs sont dans ma tête,
comment ralentir leur chute.

Mes souvenirs sont dans ma tête,
je suis devenu un souvenir.



Signature en présence de M. Brugué, M. le Maire, quelques conseillères municipales membres de la commission sociale.

Favoriser l'inclusion des personnes atteintes de cette maladie ou apparentées (sclérose en plaque, Parkinson).

Engagements de l'association France Alzheimer

- Fournir des informations trimestrielles sur la maladie
- Accueil téléphonique à disposition des administrés au 05 55 17 70 76
- Mise en place de café papotage, ciné débat, formation pour les aidants animée par un psychologue et un bénévole formé.

Engagements de la commune

- Relayer les informations fournies sur ses supports de communication
- Mettre à disposition des salles communales pour réaliser diverses activités ponctuelles proposées et encadrées par France Alzheimer

Un ciné débat pourrait avoir lieu en septembre 2021 dans la salle polyvalente si les conditions sanitaires le permettent. Les informations pratiques seraient alors communiquées sur les panneaux d'affichage et à travers des flyers.

Le film : LA FINALE avec Thierry Lhermite



Etat Civil

1er semestre 2021



Naissances:

- **Manon GENESTOUT TREILLE**, née le 13 janvier 2021 à BRIVE-LA-GAILLARDE, de Benoît GENESTOUT et Pauline TREILLE
- **Léonie, Constance, Olympe DAMON**, née le 03 février 2021 à TULLE, de Alexandre, Mathieu, Olivier, Henri DAMON et Ninon, Juliette LE BARS
- **Sasha MARTIN**, née le 12 avril 2021 à BRIVE-LA-GAILLARDE, de Anthony MARTIN et Mégane DUVAL
- **Valentin, Jean BOUZOU**, né le 10 mai 2021 à BRIVE-LA-GAILLARDE, de Alexandre BOUZOU et Camille, Charlotte BLANCHARD
- **Bruno, Dinis REBELO DA SILVA**, né le 25 mai 2021 à BRIVE-LA-GAILLARDE, de Agostinho FERREIRA DA SILVA et Sonia, Alexandra REBELO CERQUEIRA SILVA
- **Raphaël, Jean PEDENON**, né le 06 juin 2021 à BRIVE-LA-GAILLARDE, de Lionel PEDENON et Chloé DE MAGALHAES
- **Léna, Anna FERNANDES MAGALHAES**, née le 11 juin 2021 à BRIVE-LA-GAILLARDE, de Jérémy FERNANDES MAGALHAES et Mélissa, Michelle CHAUVIGNAC
- **Kylian BOUTON**, né le 16 juin 2021 à BRIVE-LA-GAILLARDE, de Jonathan, Paul, Robert BOUTON et de Aurélie LACHEVRE



Mariage :

- **Le 11 janvier 2021** : CHEVAL Claude et SAINT-JAL Sylvie



Décès :

- Le 18 décembre 2020 : **Raymonde, Yvonne FROIDEFONT épouse BOUYSSOU** domiciliée 12 rue des Martyrs
- Le 28 décembre 2020 : **Arnaud, Sylvain, Paul EMERY** non domicilié sur la Commune
- Le 09 janvier 2021 : **Odette, Denise LAFEUILLE** non domiciliée sur la Commune
- Le 16 janvier 2021 : **Jean-François GRANGIER** domicilié 28 rue du 8 mai 1945
- Le 18 janvier 2021 : **Yvonne MALARD veuve PRAUDEL** domiciliée 36 route de la Dalbre
- Le 25 janvier 2021 : **Christian, Yvon BARBOUTIE** domicilié 84 route de la Combe
- Le 28 janvier 2021 : **Josette CELERIER** non domiciliée sur la Commune
- Le 1^{er} février 2021 : **Marie, Louise LEGATE** non domiciliée sur la Commune
- Le 16 mars 2021 : **Olivier, Philippe DESMOULINS** domicilié 9 allée Georges Brassens
- Le 07 avril 2021 : **Marcelle LACHAUD veuve FRANCOIS** domiciliée 21 rue de la Cabane
- Le 14 avril 2021 : **Jacqueline, Geneviève KONIECZNY veuve TOPENOT** domiciliée 1 bis impasse de la Vallée Verte
- Le 27 avril 2021 : **Christine, Sarah, Ellen NORRIS épouse BROWN** domiciliée 9 allée du 19 mars 1962
- Le 1^{er} mai 2021 : **Marie, Anne, Marguerite CHEYNIER** non domiciliée sur la Commune
- Le 12 mai 2021 : **Fernande NARDINI veuve HEIJBOER** domiciliée 23 rue Bayard
- Le 02 juin 2021 : **Yvonne, Georgette LABORDE** non domiciliée sur la Commune
- Le 03 juin 2021 : **Jean, Claude, Pierre LOUSTALNEAU** domicilié 35 rue Jeanne Soulacroup

Tributaires d'autres services administratifs, nous ne recevons pas toujours en temps et en heure les extraits d'actes officiels. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.

Les Festivités 2021

Sous réserve de nouvelles mesures gouvernementales

JUILLET

Dimanche 11 : Exposition véhicules anciens / ventes pièces détachées

Mercredi 14 : Cérémonie du 14 juillet, fête nationale, par les Anciens Combattants, vin d'honneur sous la Halle

Mardi 20 : Marché festif à partir de 19h—Place de l'Eglise

Mardi 27 : Marché festif à partir de 19h—Place de l'Eglise

AOÛT

Mardi 3 : Marché festif à partir de 19h—Place de l'Eglise

Mardi 10 : Marché festif à partir de 19h—Place de l'Eglise

Mardi 17 : Marché festif à partir de 19h—Place de l'Eglise

Dimanche 29 : Randonnée annuelle organisée par Cublac par ses Chemins

SEPTEMBRE

Dimanche 12 : Thé dansant par les amis du rétro, salle polyvalente 14h

Dimanche 19 : Vide grenier du Comité des Fêtes

OCTOBRE

Dimanche 17 : Troc des plantes NEJ

NOVEMBRE

Jeudi 11 : Cérémonie du 11 novembre, Anciens Combattants, verre du souvenir à la Mairie

DÉCEMBRE

Samedi 4 : Poule au gibier de la Société de Chasse, salle polyvalente, 20h30

Samedi 11 : Téléthon, salle polyvalente

Samedi 18 : Noël du Club de Football, salle polyvalente

Visite de Monsieur Boisserie

Classe de CM1/CM2—M. Quique

Le Carnyx

Le vendredi 15 janvier 2021, Monsieur Jean Boisserie, dinandier d'art, est venu rencontrer les élèves de CM1-CM2 de l'école pour présenter une réplique d'un instrument de musique gaulois appelé le carnyx. Cet objet en bronze, daté de 2300 ans avant JC, a été découvert sur le site de Tintignac en Corrèze. Il a une forme de tête de sanglier et il sert à effrayer les ennemis. Monsieur Boisserie nous a expliqué sa fabrication et informé sur sa composition (90% de cuivre et 10% d'étain) et ses propriétés mécaniques (dur et cassant).

Les enfants et leur maître ont beaucoup apprécié cette intervention.

Les élèves de CM de l'école de Cublac.



Visite du Château de Hautefort

Classe de CM1/CM2—M. Quique

Le jeudi 10 juin, les élèves du cours moyen de l'école ont visité le château de Hautefort. Le matin, accueillis par une guide en costume d'époque, ils ont découvert les différentes pièces de cet édifice ainsi que ses jardins.

L'après-midi a été consacré à des activités : jeu de piste sur les fables de La Fontaine et mise en application des notions sur les jardins à la Française et à l'Anglaise.

Au retour à l'école, les enfants ont réalisé un exposé sur ce qu'ils ont appris et mis en relation avec leur cours d'histoire (Louis XIV et la monarchie absolue...), d'histoire de l'art (la Renaissance en architecture...) et la littérature (les fables).



Equitation à la Valade

Classe de CE2/CM1—Mme Soler

Les élèves de la classe de CE2-CM1 à l'école de Cublac sont allés faire 6 séances d'équitation au club de La Valade.

Ils ont trouvé ces cours géniaux ; avec les poneys suivants : *Domingo, Lord, Abricot, Falco, Osiris, Symphonie, Harmonie, Smoky.*

Il y avait aussi un groupe voltige avec le double poney *Mistral* (présent sur la photo). Cela consiste à faire des figures sur le poney à différentes allures : le petit prince, Superman, puis le moulin. Certains sont même restés debout au trot !

Toutes les 30 minutes les élèves changeaient d'activités encadrées par *Barbara, Léa ou Adeline* et *maitresse*. Également quelques parents accompagnateurs.

Malgré une météo soit capricieuse, soit caniculaire, le pansage, le dressage et la voltige n'ont plus de secret pour eux !



Apprendre à voter pour devenir citoyen!

Classe de CM1/CM2—M. Quique



En juin, les élèves du cours moyen, dans le cadre de l'éducation civique, se sont intéressés aux deux questions suivantes : Pourquoi voter ? Comment voter ?

Dans un premier temps, ils se sont répartis par groupes au sein desquels ils ont élaboré un programme d'actions en faveur des enfants de 6 à 11 ans et d'un coût raisonnable (pas de piscine olympique !). Un représentant de chaque groupe a exposé à la classe son programme. Toutes les propositions d'actions étaient conformes au cadre imposé.

Dans un deuxième temps, les élèves, munis d'une carte électorale factice, ont voté à la salle des fêtes après avoir été formés par Mesdames Blondel et Roux, conseillères municipales. Ils ont ainsi découvert le déroulement à suivre (accueil par les assesseurs, dépouillement par les scrutateurs...) ainsi que le matériel de vote (liste d'émargement, urne, isoloir...).

Bravo à ces citoyens en herbe !

Ecole primaire

Changement des horaires - rentrée 2021/2022

A partir de la rentrée de septembre 2021, dans le cadre d'une meilleure organisation sur le temps méridional, l'école primaire de Cublac (maternelle et élémentaire) change ses horaires.



Les élèves de maternelle bénéficieront ainsi d'un temps supplémentaire pour prendre le repas et les élèves de primaire pourront se divertir après la cantine.

Les transports scolaires dont la compétence est attribuée à l'AGGLO de Brive, assureront les trajets après 16h30.

CUBLAC AMICALE BOULISTE



Cublac amical bouliste a repris ses activités, misent en suspend suite à la crise sanitaire.

Dimanche 27 juin 2021, l'association a organisé sa journée d'inscription autour de parties de pétanque. Une vingtaine de participants était au rendez-vous.

Ce fut une très bonne journée malgré le temps incertain, les adhérents étaient présents, de nouveaux se sont inscrits et de futurs seront les bienvenus (femmes, hommes, enfants) 10€ la saison, gratuite pour les enfants jusqu'à 14 ans.

Le Maire, ainsi que des personnes de passage nous ont honoré de leur visite.

Un kit pétanque est offert à chaque adhérent (chiffon, cochonnet et l'indispensable mètre). Les adhérents se retrouvent au boulodrome les samedis et les dimanches.

Les prochaines manifestations adhérents seront le 14 juillet 2021, le 22 août 2021 ainsi que le 12 septembre 2021, plus de détails seront diffusés ultérieurement.

Contact: 06.68.37.32.91 Éric Bouyssou



A.C.P.G – C.A.T.M. O.P.E.X. de CUBLAC



19 mars, 25 avril, 8 mai : 3 cérémonies sans public. Il est grand temps que les nouvelles mesures de déconfinement arrivent, que la vaccination soit ouverte à tous pour que la vie « d'avant » reprenne, pour nous en premier lieu la vie familiale, que nous puissions, grands-parents, parents et petits enfants nous voir sans contrainte et profiter les uns des autres.

Pierrot BOUYSSOU a perdu son épouse en fin d'année, nous lui renouvelons nos sincères condoléances et l'assurons de notre amitié.

Pierrot CHAUVIGNAC a reçu le 8 mai la médaille de 20 ans de porte-drapeau pour son dévouement et son attachement aux Anciens Combattants. Cette médaille lui a été remise par notre Président Départemental, et Monsieur le Maire l'a félicité.

Mercredi 14 juillet : Fête Nationale.

Nous sommes revenus à la normale, pour cette commémoration rassemblement à 10h30 Place de la Mairie pour le défilé avec le concours de la « Concorde Terrassonnaise ».

Nous espérons que vous serez nombreux à cette cérémonie.

Samedi 18 septembre 2021 : Congrès départemental des A.C.P.G, C.A.T.M

Le Président Paul FRAYSSE et les membres du Comité Directeur réunis le 26 juin à Tulle, ont décidé la tenue du Congrès Départemental le 18 septembre 2021. Ce congrès n'avait pas pu avoir lieu l'année dernière ni cette année en mai à cause de la COVID 19.

Ce congrès aura lieu à CUBLAC, salle polyvalente le 18 septembre 2021.



FNATH

Association des accidentés de la vie section Terrasson Cublac

Elle vous informe et vous aide dans vos démarches pour :

Vos accidents du travail,
Vos accidents de la vie courante,
Vos maladies professionnelles,
ainsi que tous les autres handicaps.

Elle vous conseille pour le renouvellement des cartes « Handicapé » et « GIC ». La FNATH vous représente devant les juridictions de la sécurité sociale, accueille et soutient les personnes confrontées à toutes sortes de handicaps.

Une permanence juridique est assurée tous les 2èmes mardis du mois de 10h30 à 12h00

Place Yvon Delbos (Médiathèque) à Terrasson La Villedieu.

Sur rendez-vous au 05.55.85.22.70

LA RONDE DES OURSONS



Après une période de fermeture imposée par le gouvernement à cause de la crise sanitaire, les oursons étaient contents de se retrouver.

Grâce à l'investissement des familles, la crèche possède désormais un potager fabriqué avec des matériaux de récupération. Les enfants ont participé aux plantations.

Cela leur permet d'observer l'évolution d'une graine jusqu'à la maturité du fruit ou du légume, qui parfois se fait bien attendre... Il faut également en prendre soin en arrosant, bien que la pluie le fasse beaucoup à notre place !



Liliane Roux a repris ses interventions pour raconter des histoires aux enfants le jeudi matin. C'est un moment très apprécié. Elle nous prête de nouveaux livres, par le biais de la bibliothèque, ce qui nous permet de proposer aux petits une plus grande variété d'ouvrages. Elle avait également amené des raconte-tapis, une nouveauté dans les supports qui a eu du succès !



Cette année, c'est 9 grands qui partent à l'école dont 7 à l'école de Cublac ! Un projet passerelle était prévu avec la classe de petite section sur le mois de juin, afin de faire connaissance avec ce nouveau lieu pour les enfants, mais malheureusement le protocole sanitaire n'étant pas levé pour l'école ils ont été dans l'impossibilité de nous recevoir. Nous reconduirons le projet l'année prochaine.

Les 4 professionnelles ont été formées au « bébé signe » par Mélanie Crozat (signée bricole) durant le dernier confinement. Elles utilisent quotidiennement ce mode de communication auprès des petits. Le projet pourra continuer auprès des nouveaux arrivants. Beaucoup de bébés sont attendus en septembre 2021.

Dans l'attente de la rentrée, nous vous souhaitons à tous un bel été, vous pouvez nous suivre sur la page Facebook « La Ronde des Oursons ».

FOOTBALL CLUB CUBLACOIS



Comme pour tous les clubs la saison 2020-2021 s'est avérée difficile pour le FC CUBLAC.

Pourtant fort de 2 équipes seniors (1 masculine et 1 féminine) qui traçaient leur chemin en championnat. Les garçons se classant 2ème de leur poule en D4 tout comme les filles.

Le coup d'arrêt du mois d'octobre aurait pu sonner le glas de notre si cher club mais il n'en n'est rien. Tout d'abord ce sont les jeunes qui ont occupé la pelouse depuis fin février. Le groupe des U11, sous la houlette d'Alexandre a pu continuer à travailler malgré les aléas climatiques.



En même temps, les Pitchounes (groupe en 3 et 6 ans) se sont également entraînés, de manière ludique avec Caroline. En fin de période, 2 séances avec les parents ont été proposées.



Du côté des seniors, un projet tout nouveau est dans les tiroirs, avec des joueurs ayant évolué dans des divisions 1&2 district, voire régionales ont d'ores et déjà posés leur sac à CUBLAC, et attendant avec impatience de fouler la pelouse. C'est par le biais de Benjamin, ancien du club auquel il est resté très attaché que les contacts

se sont faits et que le projet avance bien.

La première étape est le changement de logo. Retour à un dessin mêlant blason communal (pour rappeler l'indéfectible soutien de la Mairie à notre club) et football.

Pour la saison à venir, le club s'est engagé en coupe de France pour la 1ère fois de son histoire récente et compte sur le soutien de tous les cublacois(es) pour le porter dans cette aventure.

Côté équipe, l'idée d'engager 2 équipes masculines se maintient. Il reste encore quelques joueurs à trouver pour finaliser le projet.

Chez les féminines, l'arrêt a fait du mal dans les rangs mais nous comptons repartir avec une équipe à 8, comme cette saison. Les féminines de 16 ans et +, sans limite sont toutes les bienvenues, qu'importe le niveau.

Enfin l'école de foot recevra les enfants dès l'âge de 3 ans. D'autres projets sont également étudiés tels que le Fitfoot (mélange de fitness et de football).

N'hésitez pas à contacter :

Thierry CHAPPU (président)
au 06 12 46 62 37

Estelle DELEMAZURE
(secrétaire) au 06 03 65 26 71



LE COMITE DES FETES



Nous reprenons progressivement nos festivités :

Les Marchés festifs :

Du **Mardi 20 Juillet 2021** au **Mardi 17 Août 2021**, en partenariat avec la mairie nous serons présents sur les marchés festifs.



Le vide grenier :

Le dimanche 19 Septembre 2021, nous organiserons un vide grenier dans les rues de Cublac. L'inscription préalable sera obligatoire.

Boissons et restauration seront prévues sur place.



Nous reviendrons vers vous sur notre site ou sur Facebook pour vous tenir au courant de la reprise de nos festivités.

Info. sur les festivités sur le site : <http://www.wix.com/comitedesfetesdecublac/cublacenfete>

MARCHES FESTIFS



Les **mardis** à partir de **19h**
Place de l'Eglise

20/07 - 27/07

03/08 - 10/08 - 17/08

**RESTAURATION SUR PLACE
OU A EMPORTER**

ANIMATION

PENSEZ A APPORTER VOS COUVERTS!